

SUPERVISION PSYCHANALYTIQUE

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES UNIVERSITAIRES



CONTACTS

II RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Lætitia Petit
maria-laetitia.petit@univ-amu.fr

Plus d'informations sur le site du pôle :
<http://allsh.univ-amu.fr/psychologie/pole>

Renseignements et inscriptions : (scolarité - 1^{er} étage)
Sabrina Boumaza pour les demandeurs d'emploi :
sabrina.boumaza@univ-amu.fr - tél. : 04 13 55 31 64
Christine Peyou pour les salariés :
christine.peyou@univ-amu.fr - tél. : 04 13 55 31 65

SUPERVISION PSYCHANALYTIQUE

Objectif de la formation :

Les stagiaires sont initiés ou se perfectionnent dans le domaine de la psychanalyse et de la psychopathologie clinique grâce à une pratique de la supervision analytique, moment particulièrement riche pour rendre compte de la clinique de chacun en stage. Cet aller-retour constant entre la pratique personnelle en stage et l'élaboration après-coup de des rencontres lors du stage permet à chacun d'expérimenter la clinique sous transfert, le transfert étant le concept central de la pratique de la psychanalyse.

Public concerné :

S'adresse à tous les stagiaires qui ont eu le DESU de psychopathologie psychanalytique de l'enfant et de l'adolescent, mais aussi les psychologues titulaires de master 2 ou du titre de psychologue orientés clairement par la psychanalyse.

Les candidatures sont examinées par une commission pédagogique à partir d'un dossier comprenant le curriculum vitae, la copie du diplôme et lettre de motivation à envoyer à maria-laetitia.petit@univ-amu.fr

Cycle de rattachement

Troisième cycle

Volume horaire des enseignements

74 heures minimum pour l'année, plus le stage. Un stage de 200 h minimum (avec un psychologue référent) est demandé dans des institutions où vous pourrez suivre des nourrissons, enfants, adolescents ou adultes.

Calendrier des supervisions

Les supervisions assurées par Jean-Jacques RASSIAL ont lieu les premiers et troisièmes mardis du mois, de 16h à 19h de septembre à juin de l'année suivante :

- 16 janvier 2018
- 23 janvier 2018
- 6 février 2018

- 13 février 2018
- 6 mars 2018
- 20 mars 2018
- 3 avril 2018
- 17 avril 2018
- 15 avril 2018
- 5 mai 2018
- 22 mai 2018
- 19 juin 2018
- 25 juin 2018
- 3 juillet 2018
- 10 juillet 2018
- 11 septembre 2018
- 23 septembre 2018
- 9 octobre 2018
- 23 octobre 2018
- 13 novembre 2018
- 27 novembre 2018
- Soutenance le 18 décembre 2018

Lieu des enseignements

Aix-Marseille Université
Faculté ALLSH Campus d'Aix-en-Provence

Validation de la formation

Un rapport de stage sera soutenu devant un jury.

Coût de la formation

Formation continue :

- 1500 € pour l'année (+ droits d'inscription)
- Une demande d'exonération peut être faite.
- Groupe de réflexion sur la pratique à effectif restreint (15 maximum) aux dates indiquées (20 séances de trois heures). Les groupes abordent le matériel clinique issu de la pratique professionnelle des intervenants.
- Temps supplémentaire pour une aide à la rédaction du mémoire.
- Invitation aux colloques universitaires et journées professionnelles des cliniques masters sur les mêmes questions.

Adresses

Campus Aix-en-Provence, site Schuman

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines
29, av. Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence cedex 1
allsh.univ-amu.fr

Renseignements et inscriptions :

Scolarité - 1^{er} étage - Tél. : 04 13 55 31 64